

Décision

Générale

colonial

Décision n° 732 MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DES AFFAIRES SOCIALES

n° 732

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 7 du 03/07/1960

Date de publication
24 juin 1960

Date du numéro
3 juillet 1960

TEXTE INTÉGRAL

Est acceptée, pour compter du 5 juillet 1960, la démission de son emploi offerte par Mille Blazy (Jacqueline), sage-femme auxiliaire en service au Dispensaire Andrieu. Mile Blazy (Jacqueline), qui réunira au 5 juillet 11 mois, 19 jours de services effectifs, aura droit à une indemnité compensatrice de congé non pris, égale à 29 jours de salaire.